

N/REF : 17/05/2024 13H15 C:025438 I:34800
V/REF : OSMIL805494158
V/Email reçu le Vendredi 17/05/2024 à 13H15

**SDC 'Village Olympique E'
C/ FONCIA ECHIROLLES
46, AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : VIL.OLYMPIQUE E(Cop)
1-3 R.LACHENAL/11a17 DUHAMEL
2 PLACE LIONEL TERRAY
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 30 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 LACHENAL
CONTACT PATRICIA COTTEL 06 86 26 65 45
MME OMOREGIE 07 58 35 64 21 LOG 0043 1ER ETAGE
MME BAABAA ETAGE DU DESSOUS 06 62 87 61 99

MOTIF : INTERVENIR POUR LE CURAGE COLONNE

Donneur d'ordre : M. E AJDONIK

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 17/05/2024 A 15H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DU PREMIER ETAGE
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE CUISINE
POSE D'UN BOUCHON DIAMETRE 32

OBSERVATION; LA COLONNE SE SITUE DANS LE GAGIBI

POMPAGE D'EAU

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
	TOTAL H.T.			265,35
	T.V.A. a 10,00%			26,53
	TOTAL T.T.C.En EURO			291,88

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN